



# **BUDGET PRIMITIF**

**De l'exercice 2018**

**2017 DPE 43 DFA**

## **BUDGET ANNEXE**

### **DE L'ASSAINISSEMENT**

**PROJET DE DELIBERATION ET  
DOCUMENT BUDGETAIRE**



# **BUDGET PRIMITIF**

**De l'exercice 2018**

**2017 DPE 43 DFA**

## **BUDGET ANNEXE**

### **DE L'ASSAINISSEMENT**

#### **PROJET DE DELIBERATION**

**SECTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT**

**2017 DPE 43 DFA** Budget annexe de l'assainissement - Budget primitif 2018

## PROJET DE DELIBERATION

## EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le projet de budget primitif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2018 composé :

- d'une section d'exploitation qui regroupe l'ensemble des besoins pour le fonctionnement de la section de l'assainissement de Paris ;
- d'une section d'investissement qui intègre principalement un programme d'investissement avec une procédure d'autorisations de programme.

Le budget est soumis à l'instruction comptable M49, applicable aux services publics d'assainissement et de distribution d'eau potable.

L'activité d'assainissement étant assujettie à la T.V.A., le budget comporte des opérations inscrites hors taxes.

L'assainissement est essentiel à la salubrité de notre ville. Le réseau d'égouts, long de 2500 kilomètres et entièrement visitable, est un patrimoine industriel et architectural inestimable qu'il est nécessaire d'entretenir, de réhabiliter et de moderniser.

La découverte de l'usage, par le passé, d'amiante et de brai de houille sur les canalisations d'eau installées dans les égouts nécessite des diagnostics systématiques et la mise en place de nouveaux protocoles d'intervention en réseau qui renchérissent le coût des travaux à réaliser. Ainsi, le surcoût dû à la présence d'amiante en égouts peut représenter, en fonction des secteurs, jusqu'à 20% du montant des travaux.

La modernisation des outils technologiques de suivi des interventions dans le réseau et de pilotage des flux est également indispensable.

La priorité reste donnée à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail des égoutiers. Plusieurs mesures sont inscrites en ce sens : l'achat des équipements de sécurité, l'adaptation des lieux d'appel et des véhicules d'intervention, l'accent sur les formations « santé et sécurité » (maintien et actualisation des compétences de la certification d'aptitude au travail en espace confiné, poursuite des formations biocides etc.), la remise en service des réservoirs de chasse, la poursuite du renouvellement des trappes d'accès, la réhabilitation des locaux sociaux. En investissement, cette priorité se traduit par des mesures de désencombrement du réseau ou de mise en œuvre des vannes à effacement rapide, qui seront mises en place en 2018 sur le collecteur Nord, pour faciliter le curage.

Les égouts assurent également la fonction de galerie technique et doivent s'ouvrir, à l'avenir, à des usages innovants et durables : après le groupe scolaire Wattignies et la piscine Aspirant Dunant, des études sont

inscrites afin d'examiner la possibilité d'étendre les dispositifs de récupération de chaleur des égouts à d'autres bâtiments municipaux.

De plus, dans le cadre de la protection de la Seine, des travaux sont déjà prévus pour respecter les directives européennes 91/271/CEE du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (DERU) et 2000/60/CE du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau dite « directive cadre sur l'eau » (DCE). L'enjeu est encore renforcé pour satisfaire aux conditions d'organisation d'épreuves nautiques et sportives et d'aménagement de baignades à Paris dans le cadre de la préparation des jeux olympiques et paralympiques de 2024. Ces travaux visent la suppression des rejets de temps sec dans le milieu naturel et des rejets unitaires de temps de pluie de faible intensité (temps de retour inférieur à 6 mois). Ils nécessitent des travaux de mise en conformité ou d'optimisation du fonctionnement des ouvrages existants, notamment au niveau des déversoirs d'orage situés en bord de Seine. La création d'un ouvrage de stockage en rive gauche dans le secteur d'Austerlitz est ainsi nécessaire pour atteindre l'objectif de baignade en Seine à l'horizon 2024.

La principale recette d'exploitation du budget annexe de l'assainissement est constituée par la redevance d'assainissement (part collective), assise sur les consommations d'eau faisant l'objet de rejets en égout. Or, celle-ci enregistre depuis plusieurs années une baisse significative (entre 1,5 et 3 % par an) qui se poursuit avec un volume prévisionnel prévu par Eau de Paris de 166,49 Mm<sup>3</sup> pour 2018. Cette tendance produit une perte mécanique de recettes, alors que les enjeux de modernisation du réseau s'accroissent et que de nombreux projets d'investissements structurants s'engagent.

Compte tenu de la baisse du volume d'eau potable facturé de plus de 25 % depuis 1997, il est proposé pour répondre aux besoins de financement d'augmenter de dix centimes le tarif du taux de redevance, portant celui-ci à 0,409 euro/m<sup>3</sup> d'eau pour l'exercice 2018, ce qui permettra d'équilibrer le budget en limitant le besoin d'emprunt.

## **I. Section d'exploitation**

La section d'exploitation est proposée à 95.700.000 euros, équilibrée en recettes et en dépenses, contre 82.736.080 euros en 2017.

### **A. Dépenses**

#### **1. Charges à caractère général (chapitre 011)**

Ce chapitre regroupe les crédits destinés au fonctionnement courant du service : fluides, études, entretien du réseau, contribution générale. Son montant vous est proposé à 36.920.000 euros, contre 33.880.702,30 euros en 2017. Les principaux postes de dépenses sont :

- les fournitures non stockables (nature 6061), telles que l'eau potable et non potable, l'électricité, le gaz et autres fluides, pour un montant de 13.960.000 euros (contre 11.000.000,00 euros en 2017) ;
- la fourniture d'entretien et de petit équipement (nature 6063), comprenant notamment une dépense importante pour les équipements de protection respiratoire contre les risques chimiques, l'achat de combinaisons jetables et autres équipements de protection individuelle, destinés à prévenir les risques pour la santé et la sécurité des personnels travaillant en égout, pour un montant total de 1.685.000 euros (stable par rapport à 2017) ;

- les crédits de la nature 618 s'élèvent à 311.000 euros. Ces dépenses correspondent aux crédits de formation, à la documentation technique, à l'acquisition de données météorologiques fines pour permettre l'anticipation de l'intensité des pluies et la gestion des flux dans le réseau, ce qui limite les déversements dans le milieu naturel (stable par rapport à 2017) ;

- 250.000 euros sur la nature 617 (études et recherches), en stabilité par rapport à 2017, qui comprennent notamment :

a. l'étude des données hydrologiques produites par les expérimentations de dispositifs de gestion pluviale (lysimètres, dispositifs in situ) en vue de parfaire les connaissances pour la mise en œuvre du zonage pluvial ;

b. une étude de désimperméabilisation des bassins versants des secteurs Mazas et Buffon pour réduire les rejets en Seine, en lien avec l'aménagement de baignades à Paris ;

c. la poursuite des études de récupération de la chaleur des égouts sur les nouvelles zones d'aménagement (Saint Vincent de Paul, Bercy Charenton etc.) ;

d. une étude prospective sur le devenir du réseau (impact de la mise en séparatif d'éléments du réseau, impact sur l'exploitation du réseau avec des débits minimum de temps sec).

- 1.030.300 euros de sous-traitance (nature 611), notamment pour la surveillance du réseau par inspection télé-vidéo dans les canalisations non visitables (30.000 euros par rapport à 2017) ;

- 6.490.000 euros d'entretien du réseau (natures 615), en hausse de 61 897,70 euros par rapport à 2017. Le montant global se décompose principalement en 4.770.000 euros d'entretien et réparation sur réseaux (nature 61523) et 1.500.000 euros de maintenance (nature 6156) ;

- 7.498.200 euros de remboursement de frais (nature 6287), qui regroupent les charges couvertes par le budget général au titre de la mise à disposition de biens immobiliers municipaux pour l'accueil des lieux d'appel des égoutiers, de frais de fonctionnement des services support et de frais généraux d'encadrement (stable par rapport à 2017).

## **2. Charges de personnel (chapitre 012)**

Au total, les dépenses de personnel sont inscrites à hauteur de 24.800.000 euros, soit une augmentation tendancielle de +0,8% par rapport aux crédits ouverts en 2017 après le vote du budget supplémentaire.

## **3. Charges financières (chapitre 66)**

Un montant de 890.000 euros est inscrit au titre des intérêts à régler à l'échéance (nature 66111). Il correspond au remboursement de l'emprunt contracté en 2007 pour l'achat de l'immeuble sis 27 rue du Commandeur, siège du service technique de l'eau et de l'assainissement.

## **4. Charges exceptionnelles (chapitre 67)**

Un montant de 1.800.000 euros est inscrit au chapitre 67.

Une dotation de 500.000 euros est consacrée aux actions de solidarité internationale. Cette dotation s'inscrit dans le cadre de la loi n°2005-95 du 9 février 2005 relative à la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de

l'assainissement, dite « loi Oudin », permettant aux communes de mener des actions de solidarité internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement dans la limite de 1% des ressources des services d'eau et d'assainissement. Ces actions sont des aides d'urgence, des subventions aux ONG et des actions de coopération décentralisée.

Un montant de 1.080.000 euros est proposé en autres charges exceptionnelles (nature 678). Il correspond aux soldes des travaux réalisés pour le compte de tiers sur les années 2015 et 2016 à hauteur de 1.000.000 euros et à 80.000 euros de provision pour risque contentieux.

Le reste est inscrit en provision pour intérêts moratoires, pénalités ou annulation de titres.

## **5. Dotations aux amortissements (chapitre 042)**

Les dotations aux amortissements représentent 25.890.000 euros en 2018. Cette dépense d'ordre trouve son symétrique en recette d'investissement.

## **6. Virement à la section d'investissement (chapitre 023)**

Un montant de 5.240.000 euros est inscrit en virement à la section d'investissement.

# **B. Recettes**

## **1. Vente de prestations (chapitre 70)**

Ce chapitre regroupe l'ensemble des recettes issues de la vente de prestations. Son montant est proposé à 87.388.800 euros. Les principales ressources sont :

- 65.310.000 euros de redevance d'assainissement (nature 70611), qui se décomposent en 64.010.000 euros issus de la part collecte du prix de l'eau, perçue par la régie Eau de Paris et reversée au budget annexe de l'assainissement (+13.160.000 euros par rapport à 2017), et 1.300.000 euros de redevances perçues au titre du rejet des eaux d'exhaure dans le réseau d'assainissement (stable par rapport à 2017) ;
- 18.182.000 euros de contribution municipale pour la gestion des eaux pluviales (nature 7063), identique à 2017 ;
- 638.800 euros (nature 7068) de prestations de service (frais généraux et droits de tournage dans le réseau) ;
- 3.000.000 euros (nature 704) de travaux pour comptes de tiers ;
- 242.000 euros (nature 7087) de contribution du budget annexe de l'eau, correspondant à différentes charges supportées par le budget annexe de l'assainissement pour le compte de la section politique des eaux (charges de personnel, hébergement et assurances).

## **2. Subventions d'exploitation (chapitre 74)**

Ce chapitre regroupe les subventions d'exploitation perçues par le budget annexe. Son montant est évalué à 1.110.000 euros et comprend :

- 910.000 euros de participation du syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), correspondant aux frais d'entretien des ouvrages d'intérêt interdépartemental ;
- 200.000 euros de subvention de l'agence de l'eau Seine Normandie au titre de l'animation de la cellule assistance technique auprès des exploitations générant des rejets d'eaux usées non domestiques.

### **3. Autres produits de gestion courante (chapitre 75)**

Il est proposé d'inscrire 2.220.000 euros de produits divers de gestion courante (nature 758).

1.762.653 euros sont attendus au titre de la redevance versée par les occupants du réseau des égouts (réseaux câblés indépendants et autres canalisations, notamment des réseaux de chaleur et refroidissement) et 457.347 euros de contribution municipale aux frais de gestion des câbles des réseaux de communication ouverts occupant la galerie technique des égouts.

#### **C. Effectifs**

Sans modification

## **II. Section d'investissement**

### AUTORISATIONS DE PROGRAMME

#### **A. Dépenses**

Les autorisations de programme nouvelles pour 2018 s'élèvent à 28.962.500 euros.

#### **1. Plan de modernisation**

Aménagements structurels : 900.000 euros

Les opérations nouvelles concernent des études et des avant-projets à réaliser dans le cadre de la recherche d'amiante sur les ouvrages :

- 600.000 euros pour diverses études et avant-projets comprenant des diagnostics amiante ;
- 300.000 euros pour le traitement des points singuliers.

Gestion automatisée GAASPAR : 5.250.000 euros

Ce montant comprend 2 opérations :

- les travaux d'aménagement d'une liaison des stations Watt et Tolbiac situées dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement avec l'ouvrage de stockage du TIMA, qui permettront de supprimer les rejets par temps de pluie supérieure ou égale à 6 mois, pour un montant de 4.000.000 euros ;

- l'installation de vannes secteurs dans le déversoir d'orage Alma rive-gauche pour un montant de 1.250.000 euros, qui améliorera la gestion du temps de pluie et supprimera les déversements en Seine de pluies supérieures ou égales à 6 mois.

Amélioration de la gestion des sables : 540.000 euros

Il est proposé d'inscrire un montant d'autorisation de programme de 290.000 euros pour la poursuite de la remise en service des réservoirs de chasse. Cette opération permet l'amélioration des conditions de travail des égoutiers, en limitant la stagnation de dépôts de matière organique générateurs d'émanations gazeuses.

- 250.000 euros sont également inscrits pour la création d'un nouveau puits de service, destiné à améliorer la gestion des sables.

Informatique et télécommunications : 1.040.000 euros

- 970.000 euros sont prévus pour l'acquisition de matériels informatiques industriels ;

- 70.000 euros sont inscrits pour l'achat de logiciels et de petits matériels informatiques, ainsi que pour la poursuite du câblage des lieux d'appel.

Logistique : 1.390.000 euros

1.370.000 euros sont inscrits pour l'acquisition de matériels de sécurité, d'outillage d'exploitation et d'équipements en fonte, 20.000 euros sont également inscrits pour le renouvellement de mobilier.

Réhabilitation : 9.477.500 euros

Les opérations nouvelles les plus significatives sont :

- la réhabilitation du collecteur Saint-Germain (opération sur signalement) pour un montant de 4.000.000 euros ;

- la poursuite du programme de recensement et diagnostic de branchements particuliers, et leur réhabilitation, pour 4.317.500 euros ;

- les diagnostics d'ouvrages visitables pour 800.000 euros ;

- la poursuite de la réhabilitation du collecteur d'Asnières en lien avec les travaux qui seront réalisés par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine sur la RD1, pour 350.000 euros ;

- 10.000 euros sont inscrits pour frais de passation des marchés.

Réparations : 7.075.000 euros

Elles comprennent :

- les travaux de sécurité sur le réseau et de désencombrement du réseau pour un montant de 1.625.000 euros ;

- les travaux de grosses réparations sur les ouvrages, et sur les stations de gestion locale des flux pour un montant de 3.600.000 euros ;

- les travaux prévus dans les locaux pour un montant de 1.850.000 euros.

## **2. Affaires externes**

Aménagements de voirie : 2.150.000 euros



Les inscriptions proposées concernent les travaux d'assainissement complémentaires aux projets de petits aménagements urbains et de réfection de voirie pour un montant de 2.350.000 euros dont 500.000 euros concernent l'adaptation des réseaux aux travaux du tramway secteur ouest Asnières-Dauphine.

### **3. Opérations pour compte de tiers : 440.000 euros**

La modification du réseau des égouts liée au prolongement de la ligne de métro 14 est augmentée de 200.000 euros, pour répondre à des aléas de chantier, le délai est également prolongé. Cette opération est entièrement remboursée par la RATP.

240.000 euros sont inscrits pour le raccordement des bouches d'égout sur le collecteur d'Asnières, opération sollicitée par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine dans le cadre du réaménagement de la RD1.

### **4. Avances forfaitaires sur marché : 700.000 euros**

Un montant de 700.000 euros est inscrit en prévision du règlement des avances des marchés publics.

## CRÉDITS DE PAIEMENT

La section d'investissement est proposée à 46.640.545 euros en équilibre en dépenses et en recettes, contre 47.784.033 euros en 2017.

### **A. Dépenses**

#### **1. Opérations d'ordre entre sections (chapitre 040)**

Les subventions d'investissement perçues doivent faire l'objet d'un amortissement. Elles sont versées par l'agence de l'eau Seine Normandie (nature 139111), la région Ile-de-France (nature 13912), le SIAAP (nature 13916) ainsi que d'autres organismes (nature 13918). L'amortissement des subventions est estimé à un montant de 4.840.000 euros pour 2018. Cette dépense trouve son symétrique en recettes d'ordre d'exploitation (nature 777).

#### **2. Remboursement des emprunts (chapitre 16)**

Le remboursement de l'emprunt s'élève à 4.852.920 euros (nature 1641). Il correspond, d'une part, à l'emprunt contracté en 2007 pour l'achat de l'immeuble Commandeur, soit 1.852.920 euros.

Il correspond d'autre part au montant des annuités de remboursement d'avances réglé à l'AESN (nature 1678) soit 3.000.000 euros, compte tenu des avances versées pour l'exercice 2017. Ces avances étant toutes à taux zéro, aucune charge financière n'est supportée par la section d'exploitation.

#### **3. Dépenses d'équipements et de travaux (chapitres 20, 21 et 23)**

Un montant de 34.403.625 euros est proposé, se décomposant comme suit :

- 3.360.000 euros sont inscrits en aménagements structurels, dont :
  - 1.670.000 euros sont prévus pour la poursuite de l'aménagement du déversoir d'orage Bugeaud ;
  - 540.000 euros sont inscrits en crédits d'études générales, études d'avant-projet et de diagnostics amiante, en crédits d'étude sur la ventilation des ouvrages et pour la poursuite des études d'amélioration des modèles hydraulique et de crue ainsi que le traitement des points singuliers ;
  - 850.000 euros pour les études d'aménagement du déversoir d'orage Buffon et 300.000 euros pour les travaux sur l'intercepteur Mazas Buffon.

Un montant de 1.200.000 euros est inscrit au titre du système GAASPAR dont 1.100.000 euros pour la poursuite de la refonte du système et 100.000 euros de travaux d'aménagement d'une liaison des stations Watt et Tolbiac situées dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement avec l'ouvrage de stockage du TIMA.

- 2.040.000 euros sont proposés pour l'amélioration de la gestion des sables (290.000 euros pour la poursuite de la remise en état des réservoirs de chasse, 1.500.000 euros pour l'implantation de vannes à effacement rapide sur le collecteur Nord et 250.000 euros pour la création de puits de service) ;
- 3.310.000 euros sont inscrits en informatique et télécommunications, principalement pour la mise en place des premiers relevés en 3 D du réseau des égouts ainsi qu'aux fins de modernisation du système TIGRE de commande de matériels informatique industrielle, de poursuite du programme de câblage des petits sites et de prospection des possibilités de géolocalisation des intervenants en égout ;
- 1.990.000 euros sont inscrits au titre de la logistique (acquisition d'équipements de sécurité dont un lave-botte industriel, de matériels et outillage d'exploitation, et d'équipements en fonte, remplacement de barrages bois par des barrages métalliques et création d'un garage à bateaux dans le cadre d'un relogement) ;
- Un montant de 11.027.500 euros est inscrit pour les travaux de réhabilitation et se décomposent en :
  - 800.000 euros pour les diagnostics des ouvrages visitables ;
  - 800.000 euros pour la 2<sup>ème</sup> phase de la réhabilitation de l'ouvrage principal Marceau aval ;
  - 350.000 euros pour la réhabilitation du collecteur d'Asnières sur la RD1 ;
  - 4.400.000 euros pour la réhabilitation des ouvrages secondaires (3.200.000 euros pour la réhabilitation de l'intercepteur liaison Nord Coteaux, 1.000.000 euros pour la réhabilitation du collecteur des boulevards Berthier-Gouvion-Saint-Cyr et 200.000 euros pour le collecteur rue Belleville ;
  - 10.000 euros pour frais de passation des marchés.
  - 300.000 euros pour la réhabilitation des réseaux de bois et des boulevards périphériques ;
  - 500.000 euros pour les voies canalisées (anciennes voies privées) ;
  - 3.867.500 euros pour les diagnostics et la réhabilitation des branchements particuliers ;
- 8.506.125 euros sont inscrits pour les grosses réparations, dont 5.406.125 euros pour la réparation d'ouvrages des trappes d'accès et le remplacement des accumulateurs dans les stations de gestion locale ainsi que pour des travaux de sécurité et de désencombrement du réseau, 1.500.000 euros pour les travaux dans les locaux et lieux d'appel et 250.000 euros pour le remplacement du pont roulant de l'atelier ainsi que 1.350.000 euros pour la poursuite de la rénovation de la visite publique des égouts ;

- 1.600.000 euros pour des opérations liées à des aménagements de voirie (dont l'adaptation des réseaux à la prolongation du tramway T3 Anières Dauphine ;
- 220.000 euros consacrés à l'opération promenade Sud Estacade, dans le secteur Mac Donald ;
- 1.150.000 euros au titre des avances de marchés publics.

#### **4. Travaux pour compte de tiers (chapitre 45)**

1.640.000 euros sont inscrits en opérations réalisées pour compte de tiers. Cela comprend l'opération pour le raccordement des bouches d'égout de la route départementale 1 situées sur le collecteur d'Anières pour 240.000 euros, entièrement financés par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

1.200.000 euros sont inscrits pour la poursuite de la modification du réseau d'égout lié au réaménagement des stations de métro dans le cadre du prolongement de la ligne n°11, opération entièrement financée par la RATP.

200.000 euros sont nécessaires à l'aboutissement des travaux du prolongement de la ligne n°14, ces travaux sont financés par la RATP.

### **B. Recettes**

#### **1. Subventions (chapitre 13)**

Les subventions d'investissement attendues s'élèvent à 5.650.000 euros, répartis comme suit :

- 3.500.000 euros versés par l'AESN (nature 13111) dans le cadre des conventions conclues entre la Ville de Paris et l'agence pour les opérations reconnues éligibles par la commission des aides de l'agence ;
- 1.150.000 euros versés par le SIAAP (nature 1316) ;
- 1.000.000 euros versés par la Métropole du Grand Paris au titre du fonds d'investissement métropolitain pour le projet d'aménagement du déversoir d'orage Bugeaud (16<sup>ème</sup> arrondissement).

#### **2. Travaux pour compte de tiers (chapitre 45)**

1.495.000 euros sont inscrits en recette pour les opérations pour compte de tiers :

- opération pour le raccordement des bouches d'égout de la route départementale 1, situées sur le collecteur d'Anières pour 240.000 euros, entièrement financés par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine ;
- la poursuite de la modification du réseau d'égout lié au réaménagement des stations de métro dans le cadre du prolongement de la ligne n°11 pour 500.000 euros ;
- le solde de l'opération d'accompagnement du prolongement de la ligne 14 (Maison Blanche) opérée pour le compte de la RATP à hauteur de 755.000 euros.

#### **3. Emprunts et dettes assimilées (chapitres 16)**

Dans le cadre des conventions passées entre la Ville de Paris et l'AESN, il est escompté des prêts à taux zéro pour un montant de 2.000.000 euros (nature 1678).

Un recours à l'emprunt de 5.961.545 euros (nature 1641) est également inscrit pour financer l'ensemble des investissements à réaliser sur l'exercice 2018.

#### **4. Autofinancement et opérations d'ordre (chapitres 021, 040 et 041)**

Un montant de 5.240.000 euros est inscrit en virement de la section d'exploitation (chapitre 021).

En symétrique des dépenses d'ordre inscrites sur la section d'exploitation, 25.890.000 euros sont inscrits en autofinancement sur le chapitre 040.

Enfin, 595.000 euros sont inscrits sur le chapitre 041 afin de couvrir la valorisation des avances sur marchés.

Tel est le projet que je vous propose d'adopter.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris

## 2017 DPE 43 DFA Budget annexe de l'Assainissement - Budget primitif 2018

Le Conseil de Paris,  
siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu l'instruction comptable M49 ;

Vu la Charte de Qualité des réseaux d'assainissement ;

Vu le projet de délibération en date du \_\_\_\_\_ par lequel Madame la Maire de Paris lui soumet le projet de budget primitif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2018 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Mao PENINOU au nom de la 3<sup>ème</sup> Commission et Monsieur Emmanuel GREGOIRE au nom de la 1<sup>ère</sup> commission ;

Délibère :

Article 1 : Le budget primitif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2018 est arrêté en équilibre à 95.700.000 euros pour la section d'exploitation et à 46.640.545 euros pour la section d'investissement, conformément aux états annexés à la présente délibération.

Article 2 : Les autorisations de programme inscrites au budget annexe primitif de l'assainissement de 2018 sont arrêtées à 28.962.500 euros en dépenses.

Article 3 : Pour l'exécution du budget, Madame la Maire de Paris est autorisée à solliciter des aides auprès de ses partenaires et à signer les conventions correspondantes.

Article 4 : Madame la Maire de Paris est autorisée à procéder par voie d'arrêtés aux virements de crédits à l'intérieur d'un même chapitre rendus nécessaires par les insuffisances éventuelles de dotations constatées au cours de l'exécution du budget.

Article 5 : Pour assurer l'équilibre du budget annexe de l'assainissement 2018, section d'investissement, Madame la Maire de Paris est habilitée à contracter, en une ou plusieurs fois, un emprunt maximum de 5.961.545 euros.

Cet emprunt pourra être réalisé dans le cadre suivant:

- durée maximum de l'emprunt : 20 ans ;
- taux appliqué : taux fixe ou taux révisable. En cas d'application de taux révisables, les intérêts pourront être calculés sur la base des taux de référence français suivants : TEC 5, TEC 10, EURIBOR 1, 3, 6, 9 ou 12 mois, TAG 1, 3, 6, 9 ou 12 mois, TAM, T4M, EONIA, OAT, OATI, ou de tout autre taux de référence communément utilisés par les marchés financiers. Les index révisables de référence des emprunts à taux révisables ne pourront être majorés d'une marge supérieure à 350 points de base ;
- en cas de taux fixe, le taux effectif global sera inférieur à 8 % ;
- les frais et commissions bancaires ne sont pas inclus au titre de la marge visée ci-dessus. Ils ne pourront dépasser 1% l'an du montant de l'emprunt sur la durée de l'emprunt.
- amortissement : l'emprunt pourra être à amortissement in fine ou amortissable trimestriellement, semestriellement ou annuellement, selon une structure définie par le contrat. L'emprunt pourra éventuellement être assorti d'un différé d'amortissement.

Madame la Maire de Paris est autorisée à passer tous les actes nécessaires à l'adaptation des modalités de cet emprunt dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Madame la Maire de Paris est également autorisée, en ce qui concerne le ou les contrats d'emprunts à réaliser en 2018, ainsi que tous les actes subséquents nécessaires à l'adaptation des modalités de cet emprunt, à déléguer sa signature au directeur des finances et des achats de la Ville de Paris.

Le service de cet emprunt sera assuré, en cas d'insuffisance de ressources générales du budget, par une augmentation corrélative de la redevance d'assainissement qui sera mise en recouvrement à due concurrence des sommes nécessaires pour faire face aux charges financières des fractions d'emprunts effectivement réalisées.



# **BUDGET PRIMITIF**

**De l'exercice 2018**

**2017 DPE 43 DFA**

## **BUDGET ANNEXE**

### **DE L'ASSAINISSEMENT**

#### **DOCUMENT BUDGETAIRE**

**SECTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**VILLE DE PARIS**

NUMERO DE SIRET / 21750001600019

POSTE COMPTABLE : Direction régionale des finances publiques d'Île  
de France et du Département de Paris

**M49**

**BUDGET PRIMITIF**

Voté par nature

**BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT**

**EXERCICE 2018**





## SOMMAIRE

Pages			
	<b>I. Informations générales</b>		
5	Modalités de vote du budget		
	<b>II. Présentation générale du budget</b>		
7	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
8	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
9	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
10	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
11	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	<b>III. Vote du budget</b>		
12	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
14	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
19	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>III - Annexes</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		x
20	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	x	
22	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	x	
23	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	x	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		x
	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		x
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		x
	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		
24	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	x	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		x
	A3.2 - Étalement des provisions		x
25	A4.1 - Équilibre des opérations financières - Dépenses	x	
26	A4.2 - Équilibre des opérations financières - Recettes	x	
	A6 - Etat des charges transférées		x
27	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	x	
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		x
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		x
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		x
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		x
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		x
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		x
	<b>B1.7 - Etat des engagements reçus</b>		
30	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	x	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		x
	<b>C - Autres éléments d'information</b>		
31	C1.1 - Etat du personnel	x	
	C1.2 - Etat de personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	x	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		x
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		x
	<b>D - Arrêté et signatures</b>		
33	D - Arrêté et signatures	x	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L 5211-36 du CGCT, art. L 5711-1 du CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personne morale.



BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- \* au niveau (1) **du chapitre** pour la section de fonctionnement ;
- \* au niveau (1) **du chapitre** pour la section d'investissement ;
- \* ~~avec~~ **sans** les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : *Etat Néant* .

**II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opérations d'équipement".**

III - Les provisions sont (2) :

- \* **semi-budgétaires** (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement) ;

IV - La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4)

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (5) :

- \* sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaire (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaire « délibération n° .... du.....)

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- Sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif.
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1



BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT		BUDGET PRIMITIF	
II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

### EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTÉS AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	95 700 000,00 €	95 700 000,00 €
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	- €	- €
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	- €	- €
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		95 700 000,00 €	95 700 000,00 €

### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	46 640 545,00 €	46 640 545,00 €
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	- €	- €
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	- €	- €
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		46 640 545,00 €	46 640 545,00 €

### TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		142 340 545,00 €	142 340 545,00 €
---------------------	--	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section D'EXPLOITATION, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent."

(3) Total de la section D'EXPLOITATION = RAR + résultat reporté + crédits D'EXPLOITATION votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section D'EXPLOITATION + Total de la section d'investissement"

<b>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>
<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (IV=I+II+III)
011	Charges à caractère général	33 880 702,30 €	- €	36 920 000,00 €	36 920 000,00 €	36 920 000,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	22 215 667,00 €	- €	24 800 000,00 €	24 800 000,00 €	24 800 000,00 €
014	Atténuations de produits	- €	- €	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00 €	- €	150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>56 111 369,30 €</b>	<b>- €</b>	<b>61 870 000,00 €</b>	<b>61 870 000,00 €</b>	<b>61 870 000,00 €</b>
66	Charges financières	829 977,70 €	- €	890 000,00 €	890 000,00 €	890 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	606 500,00 €	- €	1 800 000,00 €	1 800 000,00 €	1 800 000,00 €
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions (4)	128 233,00 €	- €	- €	- €	- €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	- €	- €	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues	10 000,00 €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>57 686 080,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>64 570 000,00 €</b>	<b>64 570 000,00 €</b>	<b>64 570 000,00 €</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	- €	- €	5 240 000,00 €	5 240 000,00 €	5 240 000,00 €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	25 050 000,00 €	- €	25 890 000,00 €	25 890 000,00 €	25 890 000,00 €
043	Opé. Ordre intérieur de la section (6)	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>25 050 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>31 130 000,00 €</b>	<b>31 130 000,00 €</b>	<b>31 130 000,00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>82 736 080,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>95 700 000,00 €</b>	<b>95 700 000,00 €</b>	<b>95 700 000,00 €</b>

+	<b>D 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	- €
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>95 700 000,00 €</b>

### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (IV=I+II+III)
013	Atténuations de charges	31 200,00 €	- €	31 200,00 €	31 200,00 €	31 200,00 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	74 305 880,00 €	- €	87 388 800,00 €	87 388 800,00 €	87 388 800,00 €
73	Produits issus de la fiscalité (7)	- €	- €	- €	- €	- €
74	Subventions de fonctionnement	1 100 000,00 €	- €	1 110 000,00 €	1 110 000,00 €	1 110 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	2 469 000,00 €	- €	2 220 000,00 €	2 220 000,00 €	2 220 000,00 €
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>77 906 080,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>90 750 000,00 €</b>	<b>90 750 000,00 €</b>	<b>90 750 000,00 €</b>
76	Produits financiers	- €	- €	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	110 000,00 €	- €	110 000,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions (4)	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>78 016 080,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>90 860 000,00 €</b>	<b>90 860 000,00 €</b>	<b>90 860 000,00 €</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	4 720 000,00 €	- €	4 840 000,00 €	4 840 000,00 €	4 840 000,00 €
043	Opé. Ordre intérieur de la section (6)	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>4 720 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>4 840 000,00 €</b>	<b>4 840 000,00 €</b>	<b>4 840 000,00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>82 736 080,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>95 700 000,00 €</b>	<b>95 700 000,00 €</b>	<b>95 700 000,00 €</b>

+	<b>R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	- €
=	<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>95 700 000,00 €</b>

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>26 290 000,00 €</b>
---	------------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements en régie.

(1) Cf. I - Modalités de vote.

(2) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

<b>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>
<b>II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV = I+II+III
20	Immobilisations incorporelles	420 000,00 €	- €	3 020 000,00 €	3 020 000,00 €	3 020 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 590 000,00 €	- €	1 600 000,00 €	1 600 000,00 €	1 600 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	30 690 000,00 €	- €	29 783 625,00 €	29 783 625,00 €	29 783 625,00 €
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>32 700 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>34 403 625,00 €</b>	<b>34 403 625,00 €</b>	<b>34 403 625,00 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	900 000,00 €	- €	500 000,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	4 514 033,00 €	- €	4 852 920,00 €	4 852 920,00 €	4 852 920,00 €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie) (5)	- €	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €	- €
020	Dépenses imprévues	300 000,00 €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>5 714 033,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>5 352 920,00 €</b>	<b>5 352 920,00 €</b>	<b>5 352 920,00 €</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers(6)	3 950 000,00 €	- €	1 640 000,00 €	1 640 000,00 €	1 640 000,00 €
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>42 364 033,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>41 396 545,00 €</b>	<b>41 396 545,00 €</b>	<b>41 396 545,00 €</b>

040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	4 720 000,00 €	- €	4 840 000,00 €	4 840 000,00 €	4 840 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (6)	700 000,00 €	- €	404 000,00 €	404 000,00 €	404 000,00 €
<b>Total des dépenses d'ordres d'investissement</b>		<b>5 420 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>5 244 000,00 €</b>	<b>5 244 000,00 €</b>	<b>5 244 000,00 €</b>

<b>TOTAL</b>		<b>47 784 033,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>46 640 545,00 €</b>	<b>46 640 545,00 €</b>	<b>46 640 545,00 €</b>
--------------	--	------------------------	------------	------------------------	------------------------	------------------------

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	- €
---	---	-----

=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>46 640 545,00 €</b>
---	---	------------------------

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV = I+II+III
13	Subventions d'investissement	4 685 500,00 €	- €	5 650 000,00 €	5 650 000,00 €	5 650 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	13 589 533,00 €	- €	7 961 545,00 €	7 961 545,00 €	7 961 545,00 €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>18 275 033,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>13 611 545,00 €</b>	<b>13 611 545,00 €</b>	<b>13 611 545,00 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €
106	Réserves (10)	- €	- €	- €	- €	- €
165	Dépôts et cautionnements reçus	- €	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie) (5)	- €	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des recettes financières</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers(6)	3 759 000,00 €	- €	1 495 000,00 €	1 495 000,00 €	1 495 000,00 €
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>22 034 033,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>15 106 545,00 €</b>	<b>15 106 545,00 €</b>	<b>15 106 545,00 €</b>

021	Virement de la section d'exploitation (6)	- €	- €	5 240 000,00 €	5 240 000,00 €	5 240 000,00 €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	25 050 000,00 €	- €	25 890 000,00 €	25 890 000,00 €	25 890 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (6)	700 000,00 €	- €	404 000,00 €	404 000,00 €	404 000,00 €
<b>Total des recettes d'ordres d'investissement</b>		<b>25 750 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>31 534 000,00 €</b>	<b>31 534 000,00 €</b>	<b>31 534 000,00 €</b>

<b>TOTAL</b>		<b>47 784 033,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>46 640 545,00 €</b>	<b>46 640 545,00 €</b>	<b>46 640 545,00 €</b>
--------------	--	------------------------	------------	------------------------	------------------------	------------------------

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	- €
---	---	-----

=	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>46 640 545,00 €</b>
---	---	------------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>26 290 000,00 €</b>
---	------------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements en régie.

(1) Cf. I - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la prt de la collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7)

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DE 040



<b>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>	
<b>II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>		<b>B1</b>

### 1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	36 920 000,00 €		36 920 000,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	24 800 000,00 €		24 800 000,00 €
014	Atténuations de produits	- €		- €
60	<i>Achats et Variations de stocks (3)</i>		- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	150 000,00 €		150 000,00 €
66	Charges financières	890 000,00 €	- €	890 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 800 000,00 €	- €	1 800 000,00 €
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	- €	25 890 000,00 €	25 890 000,00 €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	- €		- €
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		- €	- €
022	Dépenses imprévues	10 000,00 €		10 000,00 €
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		5 240 000,00 €	5 240 000,00 €
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>64 570 000,00 €</b>	<b>31 130 000,00 €</b>	<b>95 700 000,00 €</b>

+

<b>D 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ</b>	- €
---	-----

=

<b>TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION CUMULÉES</b>	<b>95 700 000,00 €</b>
---	------------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	500 000,00 €	4 840 000,00 €	5 340 000,00 €
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>		- €	- €
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 852 920,00 €	- €	4 852 920,00 €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)	- €	- €	- €
	Total des opérations d'équipement	- €		10 192 920,00 €
20	Immobilisations incorporelles (6)	3 020 000,00 €	- €	3 020 000,00 €
21	Immobilisations corporelles (6)	1 600 000,00 €	- €	1 600 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours (6)	29 783 625,00 €	404 000,00 €	30 187 625,00 €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		- €	- €
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		- €	- €
39	<i>Dépréciations de stocks et en-cours</i>		- €	- €
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	1 640 000,00 €	- €	1 640 000,00 €
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		- €	- €
3...	<i>Stocks</i>		- €	- €
020	<i>Dépenses imprévues</i>	- €		- €
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>41 396 545,00 €</b>	<b>5 244 000,00 €</b>	<b>46 640 545,00 €</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXÉCUTION NÉGATIF REPORTÉ OU ANTICIPÉ</b>	- €
--	-----

=

<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>	<b>46 640 545,00 €</b>
---	------------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
(2) Voir liste des opérations d'ordre.  
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).  
(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.  
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".  
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7).

<b>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>	
<b>II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>		<b>B2</b>

## 2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	31 200,00 €		31 200,00 €
60	Achats et Variations de stocks (3)		- €	- €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	87 388 800,00 €		87 388 800,00 €
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		- €	- €
72	Production immobilisée		- €	- €
73	Produits issus de la fiscalité (6)	- €		- €
74	Subventions de fonctionnement	1 110 000,00 €		1 110 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	2 220 000,00 €		2 220 000,00 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	110 000,00 €	4 840 000,00 €	4 950 000,00 €
78	Reprise amort., dépréciat <sup>o</sup> et provisions	- €	- €	- €
79	Transferts de charges		- €	- €
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>90 860 000,00 €</b>	<b>4 840 000,00 €</b>	<b>95 700 000,00 €</b>

+

<b>R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ</b>	- €
---	-----

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULÉES</b>	<b>95 700 000,00 €</b>
---	------------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	5 650 000,00 €	- €	5 650 000,00 €
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires		- €	- €
15	Provisions pour risques et charges (4)		- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 961 545,00 €	- €	7 961 545,00 €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)(5)	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	404 000,00 €	404 000,00 €
26	Participat <sup>o</sup> et créances rattachées	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
28	Amortissements des immobilisations		25 890 000,00 €	25 890 000,00 €
29	Dépréciations des immobilisations (4)		- €	- €
39	Dépréciations de stocks et en-cours (4)		- €	- €
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	1 495 000,00 €	- €	1 495 000,00 €
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		- €	- €
3...	Stocks		- €	- €
021	Virement de la section d'exploitation		5 240 000,00 €	5 240 000,00 €
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>15 106 545,00 €</b>	<b>31 534 000,00 €</b>	<b>46 640 545,00 €</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXÉCUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPÉ</b>	- €
--	-----

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	
------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>	<b>46 640 545,00 €</b>
---	------------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT				BUDGET PRIMITIF	
III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES DÉPENSES					A1

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Budget de l'exercice (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	33 880 702,30 €	- €	36 920 000,00 €	36 920 000,00 €
6037	Variation des stocks de marchandises	31 200,00 €	- €	31 200,00 €	31 200,00 €
604	Achats d'études, prestations de service, équipements et travaux	3 000 000,00 €	- €	3 000 000,00 €	3 000 000,00 €
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	11 000 000,00 €	- €	13 960 000,00 €	13 960 000,00 €
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 685 500,00 €	- €	1 685 000,00 €	1 685 000,00 €
6064	Fournitures administratives	25 000,00 €	- €	25 000,00 €	25 000,00 €
6066	Carburants non stockés	120 000,00 €	- €	125 000,00 €	125 000,00 €
6068	Autres matières et fournitures	500,00 €	- €	500,00 €	500,00 €
6078	Autres fournitures	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €
611	Sous-traitance générale	1 000 000,00 €	- €	1 030 300,00 €	1 030 300,00 €
6132	Locations immobilières	114 000,00 €	- €	114 000,00 €	114 000,00 €
6135	Locations mobilières	922 000,00 €	- €	925 000,00 €	925 000,00 €
61521	Bâtiments publics	90 000,00 €	- €	58 000,00 €	58 000,00 €
61523	Réseaux	4 478 659,30 €	- €	4 770 000,00 €	4 770 000,00 €
61528	Autres	169 000,00 €	- €	80 000,00 €	80 000,00 €
61551	Entretien et réparations sur matériel roulant	22 200,00 €	- €	32 000,00 €	32 000,00 €
61558	Entretien et réparations sur autres biens immobiliers	94 900,00 €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €
6156	Maintenance	1 573 343,00 €	- €	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €
6168	Primes d'assurance- Autres	237 400,00 €	- €	238 000,00 €	238 000,00 €
617	Études et recherches	250 000,00 €	- €	250 000,00 €	250 000,00 €
618	Divers	311 000,00 €	- €	311 000,00 €	311 000,00 €
6222	Comm. pour recouvr. de la redevance d'assainissement	90 000,00 €	- €	90 000,00 €	90 000,00 €
6226	Honoraires	151 000,00 €	- €	100 000,00 €	100 000,00 €
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €
6228	Rém. d'interméd. et honoraires- Divers	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
6231	Annonces et insertions	10 500,00 €	- €	10 500,00 €	10 500,00 €
6233	Foires et expositions	-	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
6236	Catalogues et imprimés	8 000,00 €	- €	8 000,00 €	8 000,00 €
6237	Publications	1 000,00 €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €
6238	Divers	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
6244	Transports administratifs	30 000,00 €	- €	30 000,00 €	30 000,00 €
6251	Voyages et déplacements	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €
6256	Missions	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
6257	Réceptions	16 500,00 €	- €	16 500,00 €	16 500,00 €
6261	Frais d'affranchissement	14 000,00 €	- €	14 000,00 €	14 000,00 €
6262	Frais de télécommunications	260 000,00 €	- €	260 000,00 €	260 000,00 €
627	Services bancaires et assimilés	700,00 €	- €	700,00 €	700,00 €
6281	Concours divers (cotisations...)	9 100,00 €	- €	9 100,00 €	9 100,00 €
6283	Frais de nettoyage des locaux	235 000,00 €	- €	235 000,00 €	235 000,00 €
6287	Remboursement de frais (contribution au BG Ville)	7 498 200,00 €	- €	7 498 200,00 €	7 498 200,00 €
63513	Autres impôts locaux	315 000,00 €	- €	330 000,00 €	330 000,00 €
6378	Autres taxes et redevances	70 000,00 €	- €	80 000,00 €	80 000,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	22 215 667,00 €	- €	24 800 000,00 €	24 800 000,00 €
6331	Versement de transport	305 000,00 €	- €	370 000,00 €	370 000,00 €
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	60 000,00 €	- €	80 000,00 €	80 000,00 €
6411	Salaires et appointements	11 825 667,00 €	- €	13 300 000,00 €	13 300 000,00 €
6413	Primes et gratifications	4 300 000,00 €	- €	4 755 000,00 €	4 755 000,00 €
6415	Supplément familial	210 000,00 €	- €	270 000,00 €	270 000,00 €
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 000 000,00 €	- €	2 160 000,00 €	2 160 000,00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 500 000,00 €	- €	3 800 000,00 €	3 800 000,00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	15 000,00 €	- €	65 000,00 €	65 000,00 €
014	Atténuations de produits (7)	- €	- €	- €	- €

<b>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>	
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES DÉPENSES</b>		<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Budget de l'exercice (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00 €	- €	150 000,00 €	150 000,00 €
6541	Créances admises en non valeur sur décision	15 000,00 €	- €	150 000,00 €	150 000,00 €
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICE (a) = 011 + 012 + 014 +65</b>		<b>56 111 369,30 €</b>	<b>- €</b>	<b>61 870 000,00 €</b>	<b>61 870 000,00 €</b>
66	Charges financières (b)(8)	829 977,70 €	- €	890 000,00 €	890 000,00 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	829 977,70 €	- €	890 000,00 €	890 000,00 €
67	Charges exceptionnelles (c)	606 500,00 €	- €	1 800 000,00 €	1 800 000,00 €
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €
6712	Pénalités, amendes fiscales et pénales	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100 000,00 €	- €	200 000,00 €	200 000,00 €
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	485 000,00 €	- €	500 000,00 €	500 000,00 €
678	Autres charges exceptionnelles	1 500,00 €	- €	1 080 000,00 €	1 080 000,00 €
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions (d)(9)	128 233,00 €	- €	- €	- €
6817	Dotations aux provisions pour depreciation des actifs circulants	128 233,00 €	- €		
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e)(10)	- €	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues (f)	10 000,00 €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>57 686 080,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>64 570 000,00 €</b>	<b>64 570 000,00 €</b>

023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	5 240 000,00 €	5 240 000,00 €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (11)(12)	25 050 000,00 €	- €	25 890 000,00 €	25 890 000,00 €
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	25 050 000,00 €	- €	25 890 000,00 €	25 890 000,00 €
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>25 050 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>31 130 000,00 €</b>	<b>31 130 000,00 €</b>
043	Opé. Ordre intérieur de la section	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>25 050 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>31 130 000,00 €</b>	<b>31 130 000,00 €</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>82 736 080,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>95 700 000,00 €</b>	<b>95 700 000,00 €</b>
---	--	------------------------	------------	------------------------	------------------------

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>- €</b>
-----------------------------------	------------

<b>D 002 RESULTATS REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	
---	--

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>95 700 000,00 €</b>
---	------------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
Différence ICNE N – ICNE N-1"	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Budget de l'exercice (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	31 200,00 €	- €	31 200,00 €	31 200,00 €
6037	Variation des stocks de marchandises	31 200,00 €	- €	31 200,00 €	31 200,00 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	74 305 880,00 €	- €	87 388 800,00 €	87 388 800,00 €
704	Travaux	3 000 000,00 €	- €	3 000 000,00 €	3 000 000,00 €
70611	redevances d'assainissement collectif	52 150 000,00 €	- €	65 310 000,00 €	65 310 000,00 €
7063	Contributions des communes (eaux pluviales)	18 182 000,00 €	- €	18 182 000,00 €	18 182 000,00 €
7068	Autres prestations de services	660 380,00 €	- €	638 800,00 €	638 800,00 €
7083	Locations diverses	1 500,00 €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €
7084	Mise à disposition de personnel facturée	35 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
7087	Remboursements de frais	242 000,00 €	- €	242 000,00 €	242 000,00 €
7088	Autres produits d'activités annexes	35 000,00 €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
73	Produits issus de la fiscalité (6)	- €	- €	- €	- €
74	Subventions de fonctionnement	1 100 000,00 €	- €	1 110 000,00 €	1 110 000,00 €
747	Subventions et participations des coll. territo.	900 000,00 €	- €	910 000,00 €	910 000,00 €
748	Autres subventions de fonctionnement	200 000,00 €	- €	200 000,00 €	200 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	2 469 000,00 €	- €	2 220 000,00 €	2 220 000,00 €
758	Produits divers de gestion courante	2 469 000,00 €	- €	2 220 000,00 €	2 220 000,00 €
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>77 906 080,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>90 750 000,00 €</b>	<b>90 750 000,00 €</b>
76	Produits financiers (b)	- €	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels (c)	110 000,00 €	- €	110 000,00 €	110 000,00 €
778	Autres produits exceptionnels	110 000,00 €	- €	110 000,00 €	110 000,00 €
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions (d)(7)	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>78 016 080,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>90 860 000,00 €</b>	<b>90 860 000,00 €</b>

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (e)(9)	4 720 000,00 €	- €	4 840 000,00 €	4 840 000,00 €
777	QP des subventions d'inv. virées au résultat de l'exercice	4 720 000,00 €	- €	4 840 000,00 €	4 840 000,00 €
043	Opé. Ordre intérieur de la section (e)	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>4 720 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>4 840 000,00 €</b>	<b>4 840 000,00 €</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>82 736 080,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>95 700 000,00 €</b>	<b>95 700 000,00 €</b>
---	--	------------------------	------------	------------------------	------------------------

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>				<b>- €</b>
-----------------------------------	--	--	--	------------

<b>R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)</b>				<b>- €</b>
--	--	--	--	------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>				<b>95 700 000,00 €</b>
---	--	--	--	------------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
Différence ICNE N – ICNE N-1"	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement ouvert en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : RE 042 = DI 040 ; RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT				BUDGET PRIMITIF	
III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES DÉPENSES					B1

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Budget de l'exercice (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles	420 000,00 €	- €	3 020 000,00 €	3 020 000,00 €
2031	Frais d'études	350 000,00 €	- €	2 940 000,00 €	2 940 000,00 €
2033	Frais d'insertion		- €	10 000,00 €	10 000,00 €
2051	Concessions et droits similaires	70 000,00 €	- €	70 000,00 €	70 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 590 000,00 €	- €	1 600 000,00 €	1 600 000,00 €
2154	Matériel industriel	400 000,00 €	- €	360 000,00 €	360 000,00 €
2155	Outillage industriel	30 000,00 €	- €	155 000,00 €	155 000,00 €
21562	Service d'assainissement	130 000,00 €	- €	130 000,00 €	130 000,00 €
2183	Matériel de bureau et informatique	660 000,00 €	- €	510 000,00 €	510 000,00 €
2184	Mobilier	370 000,00 €	- €	445 000,00 €	445 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	30 690 000,00 €	- €	29 783 625,00 €	29 783 625,00 €
2313	Constructions		- €	2 450 000,00 €	2 450 000,00 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	28 662 000,00 €	- €	23 483 625,00 €	23 483 625,00 €
232	Immobilisations incorporelles en cours	1 328 000,00 €	- €	2 700 000,00 €	2 700 000,00 €
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	700 000,00 €	- €	1 150 000,00 €	1 150 000,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>		<b>32 700 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>34 403 625,00 €</b>	<b>34 403 625,00 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	900 000,00 €	- €	500 000,00 €	500 000,00 €
13111	Agence de l'eau	900 000,00 €	- €	500 000,00 €	500 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	4 514 033,00 €	- €	4 852 920,00 €	4 852 920,00 €
1641	Emprunts en €	1 214 033,00 €	- €	1 852 920,00 €	1 852 920,00 €
1678	Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	3 300 000,00 €	- €	3 000 000,00 €	3 000 000,00 €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)	- €	- €	- €	- €
26	Participat <sup>o</sup> et créances rattachées	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
020	Dépenses imprévues	300 000,00 €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>		<b>5 714 033,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>5 352 920,00 €</b>	<b>5 352 920,00 €</b>
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	3 950 000,00 €	- €	1 640 000,00 €	1 640 000,00 €
458112	Raccordement déversoir d'orage Chatillon Bas Meudon et Renan Seine	250 000,00 €	- €		
458114	Déplacement du collecteur Porte Maillot (SNCF)	700 000,00 €	- €		
458116	Modification réseau (prolongation ligne 11)	1 000 000,00 €	- €	1 200 000,00 €	1 200 000,00 €
458117	Ligne 14-Maison Blanche-RATP	2 000 000,00 €	- €	200 000,00 €	200 000,00 €
458118	Raccordement BE de la RD1 sur le collecteur d'Asnieres		- €	240 000,00 €	240 000,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>		<b>3 950 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>1 640 000,00 €</b>	<b>1 640 000,00 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>42 364 033,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>41 396 545,00 €</b>	<b>41 396 545,00 €</b>

040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (7)(8)	4 720 000,00 €	- €	4 840 000,00 €	4 840 000,00 €
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>				
139111	Agence de l'eau	4 200 000,00 €	- €	4 280 000,00 €	4 280 000,00 €
13912	Amortissement subventions- Région	110 000,00 €	- €	120 000,00 €	120 000,00 €
13914	Communes	40 000,00 €	- €	40 000,00 €	40 000,00 €
13916	Autres établissements publics locaux	310 000,00 €	- €	340 000,00 €	340 000,00 €
13918	Amortissement subventions- Autres	60 000,00 €	- €	60 000,00 €	60 000,00 €
	<i>Charges transférées</i>				

<b>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>	
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES DÉPENSES</b>		<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Budget de l'exercice (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
041	Opérations patrimoniales (9)	700 000,00 €	- €	404 000,00 €	404 000,00 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	700 000,00 €	- €	404 000,00 €	404 000,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>5 420 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>5 244 000,00 €</b>	<b>5 244 000,00 €</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>47 784 033,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>46 640 545,00 €</b>	<b>46 640 545,00 €</b>
---	------------------------	------------	------------------------	------------------------

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>- €</b>
-----------------------------------	------------

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)</b>	
---	--

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>46 640 545,00 €</b>
---	------------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT				BUDGET PRIMITIF	
III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES RECETTES					B2

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Budget de l'exercice (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	4 685 500,00 €	- €	5 650 000,00 €	5 650 000,00 €
13111	Agence de l'eau	3 500 000,00 €	- €	3 500 000,00 €	3 500 000,00 €
1314	Communes		- €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
1316	Autres établissements publics locaux (SIAAP)	1 185 500,00 €	- €	1 150 000,00 €	1 150 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	13 589 533,00 €	- €	7 961 545,00 €	7 961 545,00 €
1641	Emprunts en €	11 589 533,00 €	- €	5 961 545,00 €	5 961 545,00 €
1678	Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	2 000 000,00 €	- €	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT</b>		<b>18 275 033,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>13 611 545,00 €</b>	<b>13 611 545,00 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €
165	Dépôts et cautionnements reçus	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES RECETTES FINANCIERES</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	3 759 000,00 €	- €	1 495 000,00 €	1 495 000,00 €
458212	Raccordement déversoir d'orage Chatillon Bas Meudon et Renan Seine	1 132 000,00 €	- €		
458214	Déplacement du collecteur Porte Maillot (SNCF)	627 000,00 €	- €		
458216	Modification réseau (prolongation ligne 11)		- €	500 000,00 €	500 000,00 €
458217	Ligne 14-Maison Blanche-RATP	2 000 000,00 €	- €	755 000,00 €	755 000,00 €
458218	Raccordement BE de la RD1 sur le collecteur d'Asnieres		- €	240 000,00 €	240 000,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>		<b>3 759 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>1 495 000,00 €</b>	<b>1 495 000,00 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>22 034 033,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>15 106 545,00 €</b>	<b>15 106 545,00 €</b>

021	Virement de la section d'exploitation	- €	- €	5 240 000,00 €	5 240 000,00 €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)(7)	25 050 000,00 €	- €	25 890 000,00 €	25 890 000,00 €
28031	Frais d'études	485 000,00 €	- €	490 000,00 €	490 000,00 €
28033	Frais d'insertion	750,00 €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences...	180 000,00 €	- €	200 000,00 €	200 000,00 €
281311	Bâtiments d'exploitation	150 000,00 €	- €	170 000,00 €	170 000,00 €
281315	Amortissement lié aux Batiments administratifs	870 000,00 €	- €	900 000,00 €	900 000,00 €
281351	Bâtiments d'exploitation	300,00 €	- €	500,00 €	500,00 €
28151	Installations complexes spécialisées	410 000,00 €	- €	500 000,00 €	500 000,00 €
281532	Réseaux d'assainissement	21 353 400,00 €	- €	22 038 500,00 €	22 038 500,00 €
28154	Matériel industriel	280 000,00 €	- €	300 000,00 €	300 000,00 €
28155	Outillage industriel	55 000,00 €	- €	70 000,00 €	70 000,00 €
281562	Service d'assainissement	195 000,00 €	- €	20 000,00 €	20 000,00 €
2817532	Réseaux d'assainissement	800 000,00 €	- €	900 000,00 €	900 000,00 €
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	230 000,00 €	- €	250 000,00 €	250 000,00 €
28184	Mobilier	40 550,00 €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>25 050 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>31 130 000,00 €</b>	<b>31 130 000,00 €</b>



<b>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>	
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES RECETTES</b>		<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Budget de l'exercice (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
041	Opérations patrimoniales (8)	700 000,00 €	- €	404 000,00 €	404 000,00 €
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	700 000,00 €	- €	404 000,00 €	404 000,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>25 750 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>31 534 000,00 €</b>	<b>31 534 000,00 €</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>47 784 033,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>46 640 545,00 €</b>	<b>46 640 545,00 €</b>
---	------------------------	------------	------------------------	------------------------

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>- €</b>
----------------------------------	------------

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIFREPORTÉ OU ANTICIPE (9)</b>	<b>- €</b>
---	------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>46 640 545,00 €</b>
---	------------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. I - Modalités de vote.
- (3) Hors restes-à-réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

<b>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPÉRATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPÉRATION D'EQUIPEMENT N° ..... (1)

LIBELLE : .....

Art. (1)	Libellé (2)	Réalizations	Restes à réaliser	Propositions	Vote (4)	Montant pour Information (5) b
<b>DEPENSES</b>						- €
20	Immobilisations incorporelles					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en af					
...						
23	Immobilisations en cours					

ETAT NEANT

RECETTES ( Répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3) c	Recettes de l'exercice d
<b>TOTAL RECETTES AFFECTÉES</b>	- €	- €
13 Subventions d'investissement		
...		
16 Emprunts et dettes assimilées		
...		

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>	- €
<b>Excédent de financements si positif</b>	- €
<b>Besoin de financement si négatif</b>	- €

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

## BUDGET PRIMITIF

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.2

## A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de l'émission ou date de mobilisation	Date du premier remboursement	Nominal	Type de taux d'intérêt	Index	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements	Profil d'amortissement	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt
								Niveau de taux	Taux actuel					
TOTAL GENERAL					(*)									
163 Emprunts obligataires (total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédits (total)					25 800 000,00 €									
1641 Emprunts en euros (8)					25 800 000,00 €									
	DEXIA	2007			25 800 000,00 €	F		4,85%	4,85%		A	C		
1643 Emprunts en devises (8)														
16441 Opérations afférentes à l'emprunt														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et assortis de conditions particulières (total)					(*)									
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières					(*)									
	AESN	?			(*)	F		0%	0%		A	C		
168 Autres emprunts et dettes assimilées (total)					1 292 376,45 €									
1681 Autres emprunts														
1682 Bons à moyen terme négociables														
1687 Autres dettes					1 292 376,45 €									
	SIAAP	2005			1 292 376,45 €	F		0%	0%		A	C		

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (Suite)**

Nature de la dette	Emprunts et dette au 31/12/17											
	Couverture O/N	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 31/12/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						type de taux	index (4)	Niveau de taux au 31/12/2016	Capital	Charges d'intérêt	Intérêts perçus (le cas échéant)	
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>29 224 876,19 €</b>					<b>4 852 920,00 €</b>	<b>890 000,00 €</b>		<b>355 046,02 €</b>
<b>163 Emprunts obligataires (total)</b>												
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédits (total)</b>				15 898 910,07 €					1 852 920,00 €	890 000,00 €		355 046,02 €
1641 Emprunts en euros (8)				15 898 910,07 €					1 852 920,00 €	890 000,00 €		355 046,02 €
1643 Emprunts en devises (8)				15 898 910,07 €	10	F		4,85%	1 852 920,00 €	890 000,00 €		355 046,02 €
16441 Opérations afférentes à l'emprunt												
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (total)</b>												
<b>167 Emprunts et assortis de conditions particulières (total)</b>				13 325 966,12 €					3 000 000,00 €	€ -		
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières				13 325 966,12 €					3 000 000,00 €	€ -		
				13 325 966,12 €		F		0,00%	3 000 000,00 €	€ -		
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (total)</b>				- €					- €			
1681 Autres emprunts												
1682 Bons à moyen terme négociables												
1687 Autres dettes				- €					- €			
				- €	10	F		0,00%	- €			

- (1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.
- (2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.
- (3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.
- (4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois, etc.).
- (5) Taux annuel tout frais compris.
- (6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau de taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé du budget primitif.
- (7) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (8) Reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A1.2 (taux fixe, taux variable, emprunts avec tranches, emprunts à options).
- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
	<b>IV</b>
	<b>A1.3</b>

### A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 31/12/2017) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2018	Capital restant dû au 31/12/2018	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts payés au cours de l'exercice	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat</b>							
4,85%	DEXIA	25 800 000,00 €	15 898 910,07 €	14 045 990,07 €	4,85%	890 000,00 €	4,85%
0,00%	AESN	(*)	13 325 966,12 €	12 325 966,12 €	0,00%	- €	0,00%
<b>TOTAL</b>		(*)	<b>29 224 876,19 €</b>	<b>26 371 956,19 €</b>		<b>890 000,00 €</b>	
<b>Emprunts à taux indéxé sur la durée du contrat (2)</b>							
...							
<b>TOTAL</b>							
<b>Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)</b>							
...							
<b>TOTAL</b>							
<b>Emprunts avec options (4)</b>							
...							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL</b>		(*)	<b>29 224 876,19 €</b>	<b>26 371 956,19 €</b>		<b>890 000,00 €</b>	

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 1/1/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>	
<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>		<b>A1.4</b>

**A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

Structures / Indices sous-jacents	Indices en euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	2 produits	-	-	-	-	-
	100 % de l'encours	-	-	-	-	-
	29 224 876,19 €			-	-	-
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
(C) Option d'échange (swaption)	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
(F) Autres types de structure	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-

<b>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>
<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>METHODE UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	
<b>IV</b>	
<b>A2</b>	

**A2 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délégation du
<b>Biens de faible valeur</b>  Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :  400 €	2003 DPE 120 des 15 et 16/12/2003

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif,	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	<u><b>Structure du réseau d'assainissement</b></u> Ouvrage issus du génie civil structurant le réseau Aménagements structurels ou de sécurité sur le réseau Equipements du réseau d'assainissement en bouches d'égouts	15 à 60 ans 60 ans 30 ans 15 ans	
	<u><b>Equipement du réseau d'assainissement 3 à 15 ans</b></u>  Equipements consistant en des installations complexes spécialisées  Equipements consistant en du matériel de régulation du réseau (vannes, automates, pompes)  Equipements consistant en des instruments de métrologie	15 ans  6 ans  3 ans	2001 DPE 129 du 29/01/2011
	<u><b>Bâtiments administratifs</b></u> Bâtiments Travaux dans les locaux consistant en des agencements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15 à 30 ans 30 ans 15 ans	&  2007 DPE 45 DF 15 des 12 & 13/11/2007
	<u><b>Matériel et mobilier</b></u> Mobilier de bureau Equipement bureautique (informatique et logiciels) Systèmes d'informations géographiques et de télégestion industrielle (matériels et logiciels) Matériel d'exploitation lié à la gestion du réseau (engins de curage, outillages, machines)	3 à 10 ans 10 ans 3 ans 5 ans 10 ans	

<b>BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>	
<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>		
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>		<b>A4.1</b>

**A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art(1)	Libellé (1)	Propositions Nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>9 692 920,00 €</b>	<b>II 9 692 920,00 €</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>4 852 920,00 €</b>	<b>4 852 920,00 €</b>
1641	Emprunts en €	1 852 920,00 €	1 852 920,00 €
1678	Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	3 000 000,00 €	3 000 000,00 €
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>4 840 000,00 €</b>	<b>4 840 000,00 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves	- €	- €
139	subv. Invest. Transférées cpte résultat	4 840 000,00 €	4 840 000,00 €
139111	Agence de l'eau	4 280 000,00 €	4 280 000,00 €
13912	Amortissement subventions - régions	120 000,00 €	120 000,00 €
13914	Communes	40 000,00 €	40 000,00 €
13916	Autres établissements publics locaux	340 000,00 €	340 000,00 €
13918	Amortissement subventions - autres	60 000,00 €	60 000,00 €
020	Dépenses imprévues	- €	- €

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	9 692 920,00			9 692 920,00



BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF	
<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>		<b>A4.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art(1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Dépenses votées (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>25 890 000,00 €</b>	<b>VI 25 890 000,00 €</b>
Ressources propres externes de l'année (a)		- €	- €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		<b>25 890 000,00 €</b>	<b>25 890 000,00 €</b>
15	Provisions pour risques et charges	- €	- €
169	Primes de remboursement des obligations	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €
28	Amortissements des immobilisations	<b>25 890 000,00 €</b>	<b>25 890 000,00 €</b>
28031	Frais d'études	490 000,00 €	490 000,00 €
28033	Frais d'insertion	1 000,00 €	1 000,00 €
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences...	200 000,00 €	200 000,00 €
281311	Bâtiments d'exploitation	170 000,00 €	170 000,00 €
281315	Amortissement lié aux Bâtiments administratifs	900 000,00 €	900 000,00 €
281351	Bâtiments d'exploitation	500,00 €	500,00 €
28151	Installations complexes spécialisées	500 000,00 €	500 000,00 €
281532	Réseaux d'assainissement	22 038 500,00 €	22 038 500,00 €
28154	Matériel industriel	300 000,00 €	300 000,00 €
28155	Outillage industriel	70 000,00 €	70 000,00 €
281562	Service d'assainissement	20 000,00 €	20 000,00 €
2817532	Réseaux d'assainissement	900 000,00 €	900 000,00 €
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	250 000,00 €	250 000,00 €
28184	Mobilier	50 000,00 €	50 000,00 €
29	Dépréciations des immobilisations	- €	- €
39	Dépréciations de stocks et en-cours	- €	- €
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	- €	- €
021	Virement de la section d'exploitation		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

	Op. de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R 001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	<b>25 890 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>25 890 000,00</b>

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	<b>9 692 920,00</b>
Ressources propres disponibles	VIII	<b>25 890 000,00</b>
Solde	IX = VIII - VI (5)	<b>16 197 080,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, et 39 sont présentés uniquement si la commune où l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(5) Indiquer le signe algébrique

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N°opération : 458116		Intitulé de l'opération : Modification réseau (prolongation ligne 11)		Date de la délibération:	
DEPENSES (a)			458116/458216		
DEPENSES (a)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2017 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
458112			1 200 000,00	1 200 000,00	
<b>040</b> <i>Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>					
<b>041</b> <i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>					
Annulations sur dépenses (c) (6)					
Dépenses nettes (a - c)			1 200 000,00	1 200 000,00	

N°opération : 458216		Intitulé de l'opération : Modification réseau (prolongation ligne 11)		Date de la délibération:	
RECETTES (b)					
RECETTES (b)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2017 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
481212			500 000,00	500 000,00	
<b>040</b> <i>Financement par le mandataire</i>					
<b>041</b> <i>Financement par le mandant et par d'autres tiers</i>					
Annulations sur recettes (c) (6)					
Recettes nettes (b - d)			500 000,00	500 000,00	

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7

N°opération : 458117		Intitulé de l'opération : Ligne 14 - Maison Blanche - RATP		Date de la délibération:	
DEPENSES (a)			458117 / 458217		
DEPENSES (a)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
458114			200 000,00	200 000,00	
<b>040</b> <i>Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>					
<b>041</b> <i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>					
Annulations sur dépenses (c) (6)					
Dépenses nettes (a - c)			200 000,00	200 000,00	

N°opération : 458217		Intitulé de l'opération : Ligne 14 - Maison Blanche - RATP		Date de la délibération:	
RECETTES (b)					
RECETTES (b)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
485214			755 000,00	755 000,00	
<b>040</b> <i>Financement par le mandataire</i>					
<b>041</b> <i>Financement par le mandant et par d'autres tiers</i>					
Annulations sur recettes (c) (6)					
Recettes nettes (b - d)			755 000,00	755 000,00	

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7

N° opération : 458118		Intitulé de l'opération : Raccordement BE de la RD1 sur le collecteur		Date de la délibération:	
DEPENSES (a)			458118 / 458218		
DEPENSES (a)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
458116			240 000,00	240 000,00	
<b>040</b>	<i>Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>				
<b>041</b>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>				
Annulations sur dépenses (c) (6)					
Dépenses nettes (a - c)			240 000,00	240 000,00	

N° opération : 458218		Intitulé de l'opération : Raccordement BE de la RD1 sur le collecteur		Date de la délibération:	
RECETTES (b)					
RECETTES (b)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)	
458216			240 000,00		
<b>040</b>	<i>Financement par le mandataire</i>				
<b>041</b>	<i>Financement par le mandant et par d'autres tiers</i>				
Annulations sur recettes (c) (6)					
Recettes nettes (b - d)			240 000,00	240 000,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + Dépenses nouvelles votées

## IV - ANNEXES

IV

## ENGAGEMENT HORS BILAN

## AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

## B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	BP 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	CP antérieurs (réalisations cumulées au CA 2016) (1)	CP ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Restes à financer (3)
<b>PLAN DE MODERNISATION</b>						- €
<b>Aménagements structurels</b>	41 520 000,00 €	900 000,00 €	42 420 000,00 €	6 149 220,65 €	3 360 000,00 €	32 910 779,35 €
Etudes préliminaires	3 505 000,00 €	600 000,00 €	4 105 000,00 €	2 078 872,47 €	490 000,00 €	1 536 127,53 €
Maillage des collecteurs	20 000 000,00 €		20 000 000,00 €	642 252,38 €	- €	19 357 747,62 €
Traitement des points singuliers	300 000,00 €	300 000,00 €	600 000,00 €	- €	50 000,00 €	550 000,00 €
Bassins de stockage	17 715 000,00 €		17 715 000,00 €	3 428 095,80 €	2 820 000,00 €	11 466 904,20 €
<b>Gestion automatisée (projet GAASPAR)</b>	15 513 000,00 €	5 250 000,00 €	20 763 000,00 €	201 526,34 €	1 200 000,00 €	19 361 473,66 €
Gestion technique centralisée et réseau de transmissions	250 000,00 €		250 000,00 €	201 526,34 €	- €	48 473,66 €
Station de gestion locale	9 013 000,00 €	5 250 000,00 €	14 263 000,00 €	- €	1 200 000,00 €	13 063 000,00 €
Déversoir orange Vincennes Charenton Périphérique	6 250 000,00 €		6 250 000,00 €	- €	- €	6 250 000,00 €
<b>Amélioration de la gestion des sables</b>	9 310 000,00 €	540 000,00 €	9 850 000,00 €	1 544 379,26 €	2 040 000,00 €	6 265 620,74 €
Installation de bouches sélectives	910 000,00 €		910 000,00 €	459 150,38 €	- €	450 849,62 €
Vannes à effacement rapide	4 900 000,00 €		4 900 000,00 €	924,54 €	1 500 000,00 €	3 399 075,46 €
Amélioration - modernisation curage	- €	250 000,00 €	250 000,00 €	- €	250 000,00 €	- €
Réhabilitation et temporisation des réservoirs de chasse	3 000 000,00 €	290 000,00 €	3 290 000,00 €	1 084 304,34 €	290 000,00 €	1 915 695,66 €
Création puit de service curage	500 000,00 €		500 000,00 €	- €	- €	500 000,00 €
<b>Informatique et Télécommunication</b>	19 703 000,00 €	1 040 000,00 €	20 743 000,00 €	2 743 168,69 €	3 310 000,00 €	14 689 831,31 €
T.I.G.R.E	1 400 000,00 €		1 400 000,00 €	484 344,99 €	100 000,00 €	815 655,01 €
Matériels	2 563 000,00 €	970 000,00 €	3 533 000,00 €	1 915 825,77 €	510 000,00 €	1 107 174,23 €
Logiciels	570 000,00 €	70 000,00 €	640 000,00 €	190 473,64 €	100 000,00 €	349 526,36 €
Cartographie 3D	15 000 000,00 €		15 000 000,00 €	- €	2 600 000,00 €	12 400 000,00 €
Réseau fibre optique	170 000,00 €		170 000,00 €	152 524,29 €	- €	17 475,71 €
<b>Logistique</b>	6 032 550,26 €	1 390 000,00 €	7 422 550,26 €	2 478 130,09 €	1 990 000,00 €	2 954 420,17 €
Acquisition de matériel d'exploitation	4 812 550,26 €	1 370 000,00 €	6 182 550,26 €	2 478 130,09 €	1 170 000,00 €	2 534 420,17 €
Acquisition de mobilier	20 000,00 €	20 000,00 €	40 000,00 €	- €	20 000,00 €	20 000,00 €
Création d'un garage à bateaux	1 200 000,00 €		1 200 000,00 €	- €	800 000,00 €	400 000,00 €
<b>Réhabilitation</b>	73 852 279,29 €	9 477 500,00 €	83 329 779,29 €	26 293 309,39 €	11 027 500,00 €	46 008 969,90 €
Diagnostic des ouvrages	2 000 000,00 €	800 000,00 €	2 800 000,00 €	585 228,34 €	800 000,00 €	1 414 771,66 €
Réhabilitation ouvrages principaux	2 410 779,29 €	350 000,00 €	2 760 779,29 €	2 410 316,19 €	350 000,00 €	463,10 €
Réhabilitation ouvrages secondaires	36 401 500,00 €	4 010 000,00 €	40 411 500,00 €	12 748 000,45 €	3 410 000,00 €	24 253 499,55 €
Réhabilitation des réseaux des bois et boulevards périphériques	1 500 000,00 €		1 500 000,00 €	298 872,07 €	300 000,00 €	901 127,93 €
Voies privées	4 000 000,00 €		4 000 000,00 €	1 399 666,67 €	500 000,00 €	2 100 333,33 €
Branchements particuliers	13 440 000,00 €	4 317 500,00 €	17 757 500,00 €	6 800 353,85 €	3 867 500,00 €	7 089 646,15 €
Réhabilitation collecteur Clichy Centre	4 600 000,00 €		4 600 000,00 €	1 431 370,78 €	- €	3 168 629,22 €
Réhabilitation collecteur Javel	2 000 000,00 €		2 000 000,00 €	619 501,04 €	- €	1 380 498,96 €
Réhabilitation Berthier Gouvion St Cyr	3 000 000,00 €		3 000 000,00 €	- €	1 000 000,00 €	2 000 000,00 €
Réhabilitation collecteur Marceau aval 2/2	4 500 000,00 €		4 500 000,00 €	- €	800 000,00 €	3 700 000,00 €
<b>Réparations</b>	46 666 632,83 €	7 075 000,00 €	53 741 632,83 €	26 796 955,32 €	8 506 125,00 €	18 438 552,51 €
Travaux de réparations des ouvrages	26 871 983,35 €	3 600 000,00 €	30 471 983,35 €	19 241 371,76 €	3 400 000,00 €	7 830 611,59 €
Travaux de sécurité	9 839 649,48 €	1 625 000,00 €	11 464 649,48 €	5 840 188,52 €	2 006 125,00 €	3 618 335,96 €
Travaux dans les locaux	5 355 000,00 €	1 850 000,00 €	7 205 000,00 €	1 683 895,04 €	1 750 000,00 €	3 771 104,96 €
Réaménagement de la visite publiques des égouts	4 600 000,00 €		4 600 000,00 €	31 500,00 €	1 350 000,00 €	3 218 500,00 €
<b>TOTAL PLAN DE MODERNISATION</b>	212 597 462,38 €	25 672 500,00 €	238 269 962,38 €	66 206 689,74 €	31 433 625,00 €	140 629 647,64 €
<b>AFFAIRES EXTERNES</b>						- €
<b>Aménagements de voirie</b>	16 723 783,51 €	2 150 000,00 €	18 873 783,51 €	10 741 894,89 €	1 600 000,00 €	6 531 888,62 €
Provision pour petits aménagements	7 220 000,00 €	1 650 000,00 €	8 870 000,00 €	3 923 972,03 €	1 600 000,00 €	3 346 027,97 €
Aménagement espace public	4 203 783,51 €		4 203 783,51 €	2 856 914,06 €	- €	1 346 869,45 €
Opérations ponctuelles	3 550 000,00 €		3 550 000,00 €	2 518 917,82 €	- €	1 031 082,18 €
Extension du tramway T3	1 750 000,00 €	500 000,00 €	2 250 000,00 €	1 442 090,98 €	- €	807 909,02 €
<b>Travaux dans la ZAC</b>	27 923 000,00 €	- €	27 923 000,00 €	1 332 866,95 €	220 000,00 €	26 370 133,05 €
Egout promenade sud estacade	500 000,00 €		500 000,00 €		220 000,00 €	280 000,00 €
Opération pour compte de tiers	9 755 000,00 €	440 000,00 €	10 195 000,00 €	3 241 554,39 €	1 640 000,00 €	5 313 445,61 €
Avances forfaitaires sur marché	5 350 000,00 €	700 000,00 €	6 050 000,00 €	1 569 620,47 €	1 150 000,00 €	3 330 379,53 €
<b>TOTAL SECTION A.P.</b>	272 349 245,89 €	28 962 500,00 €	301 311 745,89 €	83 092 626,44 €	36 043 625,00 €	182 175 494,45 €

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT	BUDGET PRIMITIF
<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018</b> <b>ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 01/01/2018</b>	<b>IV</b>  <b>C1.1</b> <b>C1.2</b>

### C1.1 - ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE AU 01/01/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	dont : TEMPS <u>NON</u> COMPLET
Chargé de mission cadre supérieur	A			-
Chargé de mission cadre moyen	B	-		-
Attaché d'administration et chef des services administratifs	A	3	4	-
Secrétaire administratif	B	22	20	-
Adjoint administratif	C	27	27	-
<b>Filière administrative</b>		<b>52</b>	<b>51</b>	<b>-</b>
Ingénieur des services techniques	A	11	12	-
Ingénieur des travaux, ingénieur chef d'arrondissement	A	24	19	-
Ingénieur économiste	A	-	1	-
Ingénieur hydrologue/hygiéniste	A	2	1	-
Technicien supérieur	B	46	40	-
<b>Filière technique</b>		<b>83</b>	<b>73</b>	<b>-</b>
Chef d'exploitation	A	10	10	-
Personnel de maîtrise	B	63	59	-
Technicien de Services Opérationnels	B	74	72	-
Egoutier	C	190	200	-
Adjoint technique	C	39	12	-
<b>Filière ouvrière</b>		<b>376</b>	<b>353</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>511</b>	<b>477</b>	<b>-</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

### C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 01/01/2018

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	REMUNERATION (3)
Chargé de mission cadre supérieur	A	0	3	IB 855 à 1200
Adjoint technique saisonnier	-	0	0	
<b>TOTAL NON TITULAIRES (hors saisonniers)</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	

POSTES SAISONNIERS	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	SECTEUR (2b)	REMUNERATION (3)
Adjoint technique saisonnier (6 mois)	C	5	OUV	IB 340

<b>TOTAL TITULAIRES + NON TITULAIRES (hors saisonniers)</b>		<b>516</b>	<b>480</b>	
---	--	------------	------------	--

(1) Catégories : A, B ou C.

(2) Secteurs : ADM, FIN, TECH, URB ou ENV

(3) Rémunération : référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels brut.



IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....  
 Nombre de membres présents.....  
 Nombre de suffrage exprimés.....  
 VOTES :        Pour.....  
                   Contre.....  
                   Absention.....

Date de la convocation : .././....

Présenté par la Maire de Paris,

A..... le.....

la Maire,

Délibéré par le Conseil municipal de Paris, réuni en session.....

A..... le.....

Les membres du Conseil de Paris,

Certifié exécutoire par la Maire de Paris, compte tenu de la transmission en préfecture, le.....et de la publication le .././....

A....., le .././....